

Le bpa en bref

Centre suisse de compétences et de
coordination pour la prévention des accidents

bpa – Bureau de prévention des accidents



Notre
entreprise.

Le Bureau de prévention des accidents

Créé en 1938, le bpa est une fondation de droit privé politiquement indépendante.

Il a pour mandat légal de prévenir les accidents non professionnels et de coordonner les efforts des différents acteurs de la prévention.

Le bpa est le centre suisse de compétences pour la prévention des accidents dans les domaines de la circulation routière, du sport, de l'habitat et des loisirs.

Avec ses partenaires, il s'engage jour après jour afin d'accorder à la prévention des accidents l'importance qu'elle mérite.

Pour votre sécurité.



Brigitte Buhmann
Directrice

Notre
engagement.

Moins d'accidents, moins de coûts

Les accidents sont trop nombreux en Suisse:

Accidents non professionnels en Suisse, 2007

Circulation routière	95 000
Sport	304 000
Habitat et loisirs	596 000
Total	995 000

Par son travail, le bpa veut prévenir les accidents graves et mortels, et faire baisser les coûts matériels occasionnés (chaque année de l'ordre de 13 milliards de francs).

Nos domaines
d'activité.

Nous travaillons pour votre sécurité

Circulation routière

Le bpa œuvre pour une infrastructure routière sûre et agit parallèlement sur le cadre légal. Baisse de l'alcool au volant, respect des limitations de vitesse et port de la ceinture de sécurité sont ses principaux objectifs.

Sport

Le bpa s'engage pour des infrastructures et équipements sportifs sûrs, un comportement responsable face au risque et le port des équipements de protection.

Habitat et loisirs

Le bpa contribue à sécuriser l'aménagement intérieur (revêtements de sol antidérapants, garde-corps, etc.) et extérieur (aires de jeu, etc.) des bâtiments. Garant de la sécurité des produits, il procède à des contrôles réguliers du marché et à l'attribution d'un label de sécurité.

Sécurité des produits

Sur mandat du SECO, le bpa contrôle les produits dans le domaine non professionnel.

Nos atouts.

Un travail scientifique et pratique de qualité

Le bpa axe l'ensemble de ses activités sur la prévention des accidents.

Recherche

Grâce à la recherche, le bpa dégage les domaines d'intervention prioritaires et fixe des objectifs.

Formation

Le bpa propose une offre étoffée de cours.

Conseils

Le bpa conseille et soutient le travail de ses relais auprès de la population.

Communication

Le bpa mène des campagnes de prévention.

Coopération

Le bpa entretient de nombreux partenariats.

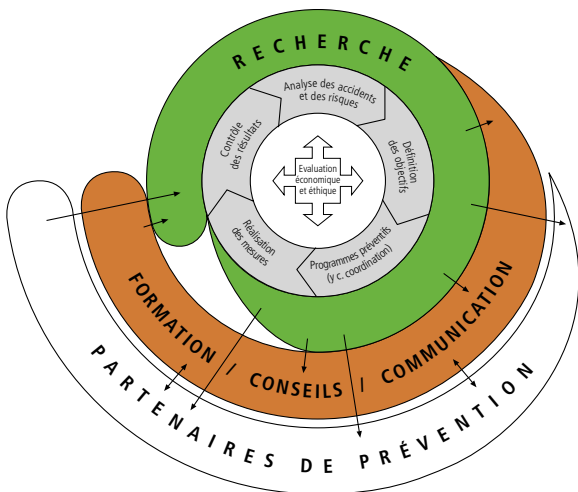
Le bpa offre des prestations de prévention professionnelles aux entreprises, autorités, particuliers ainsi qu'à ses partenaires.

Notre stratégie.

La prévention, une tâche au long cours

C'est un fait: de nombreux accidents pourraient être évités. C'est pourquoi le bpa étudie les sources de danger et, grâce à une prévention active, met tout en œuvre pour réduire les risques.

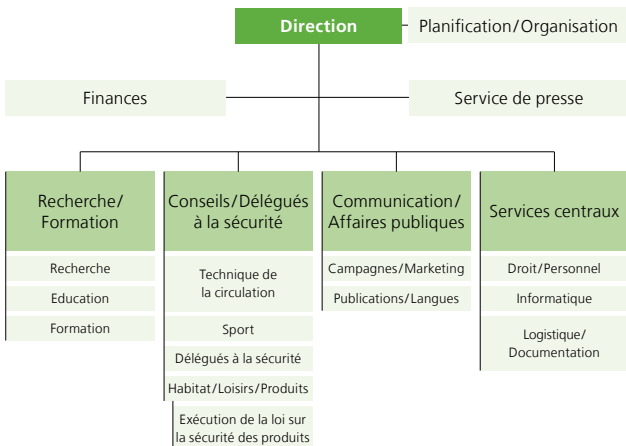
Le travail du bpa se fonde sur un cycle de prévention axé sur l'efficacité. Toutes les mesures sont coordonnées et réalisées de concert avec des partenaires.



Notre
organisation.

Pour une prévention des accidents efficace

Le bpa emploie 125 personnes. Son organigramme associe domaines d'activité et compétences-clé, ce qui favorise un travail de prévention efficace.



Le bpa est financé par des contributions de l'assurance-accidents non professionnels, des moyens provenant du Fonds de sécurité routière et les recettes de ses propres prestations.

Notre
contribution au
transfert des
connaissances.

Votre sécurité, nos compétences

Le bpa procède à l'étude systématique des sources de danger. Il élabore des mesures de prévention en collaboration et en coordination avec ses partenaires.

Il transmet ses connaissances par le biais de conseils, de formations et d'actions de communication.

Le transfert des connaissances constitue un aspect important du mandat politique conféré au bpa et la base de tout travail de prévention réussi.

Notre savoir à
votre service.

La sécurité est l'affaire de tous

Le bpa s'est doté d'un réseau de prévention unique en son genre. Dans les villes et les communes, les 1200 délégués à la sécurité font le trait d'union entre le bpa et la population.

Par ailleurs, plus de 3500 chargés de sécurité dans les entreprises veillent à ce que la prévention des accidents de loisirs trouve aussi sa place dans le quotidien professionnel.

Le bpa entretient des contacts avec nombre d'autres relais:

- les instructeurs de la circulation de la police
- les enseignants
- les institutions et associations
- les médias

Le bpa échange aussi ses connaissances avec des institutions analogues au niveau international.

Vos avantages
à faire équipe
avec nous.

A coup sûr le bon partenaire

Etre partenaire du bpa, c'est bénéficier de ses compétences en matière de prévention des accidents.

Spécialistes, médias et opinion publique apprécient la rigueur et la fiabilité des recherches du bpa.

En apposant son logo sur une campagne, le bpa signale que celle-ci répond à des objectifs de prévention prioritaires.

Dans le cadre d'actions de prévention, il met son savoir-faire à la disposition de ses partenaires.

Nos
perspectives.

Notre engagement pour demain

Le bpa doit continuer à exploiter ses connaissances pour en dégager des mesures de prévention. Pour relever ce défi, il se concentre sur des domaines prioritaires.

Le bpa combine prévention comportementale et situationnelle, en coordonnant les moyens engagés et en collaborant avec de nombreux partenaires.

Son objectif, aujourd'hui comme demain, reste la prévention des accidents, notamment chez les enfants. Ils sont l'avenir de notre société et nous motivent à poursuivre nos efforts.

Pour nous
trouver.

Plan de situation

Les locaux du bpa sont situés à la Hodlerstrasse 5a à Berne.



Le bpa. Pour votre sécurité.

Le bpa est le centre suisse de compétences pour la prévention des accidents. Il a pour mission d'assurer la sécurité dans les domaines de la circulation routière, du sport, de l'habitat et des loisirs. Grâce à la recherche, il établit les bases scientifiques sur lesquelles reposent l'ensemble de ses activités. Le bpa propose une offre étoffée de conseils, de formations et de moyens de communication destinés tant aux milieux spécialisés qu'aux particuliers.

Plus d'informations sur www.bpa.ch.

© bpa 2010, reproduction souhaitée avec mention de la source

bpa – Bureau de prévention des accidents,
case postale 8236, CH-3001 Berne
Tél. +41 31 390 22 22, fax +41 31 390 22 30
info@bpa.ch, www.bpa.ch

